

A rendre avant le
6 AVRIL accompagné du
règlement dans la boîte aux lettres
APE extérieure :
en face de la cantine.

ATTENTION - UNE FEUILLE PAR ENFANT

Nom : Prénom : Classe :

Semaine 18	
Lundi	3
Mardi	4
Jeudi	6
Vendredi	7
Semaine 19	
Lundi	10
Mardi	11
Jeudi	
Vendredi	14
Semaine 20	
Lundi	17
Mardi	18
Jeudi	20
Vendredi	21
Semaine 21	
Lundi	
Mardi	25
Jeudi	27
Vendredi	28
Semaine 22	
Lundi	31
Mardi	
Jeudi	
Vendredi	

Nb jours réservés : x 3,90€ =
ou 4,90€ adulte

Paiement : total à régler

- Bons de régulation Nombre : x 3,5€ (4,50€ pour les adultes) =
- Avoir :€
- Espèces€
- Chèque (un chèque par famille) : € libellé à l'ordre de "APE Cantine"

RESERVATIONS :

- Au mois, en respectant les dates indiquées
- A la semaine, à donner avant le vendredi 9h pour la semaine suivante

Une réservation validée est une réservation accompagnée du règlement.

Si les dates ne sont pas respectées, vous recevrez une pénalité de 10 € de frais de gestion.

ABSENCES JUSTIFIEES :

- **Message sms pour annulation envoyé à Brigitte avant 9h au 07 81 93 67 42.**
- Les parents ne sont pas autorisés à émettre leur bon de régulation.

Si malgré toutes ces mesures, des impayés de fin de mois persistent, l'APE se réserve le droit de ne plus servir de repas aux enfants concernés jusqu'au règlement complet des dettes.